

RGPD : les données à caractère personnel et les sollicitations commerciales pour les bailleurs sociaux

Les opérations de sollicitations commerciales sont désormais une composante indissociable de l'activité des bailleurs sociaux. Qu'il s'agisse de rechercher des nouveaux locataires, de proposer des logements à la vente, ou de communiquer sur leur actualité à l'attention des locataires, les interrogations des bailleurs sociaux sont nombreuses et diverses. C'est pourquoi ce webinar vous propose de revenir sur la réglementation en ce domaine et sur les actions concrètes à déployer pour réaliser de telles opérations conformément aux dispositions applicables.

Contact & Inscriptions

Tél. : 01 42 29 57 50

inscription@habitat-social.com

Coordination pédagogique

François Martinelli

fmartinelli@habitat-social.com

Durée

3 heures et 30 minutes

Mode d'organisation :

À distance

SATISFACTION %

Taux de satisfaction des participants de ce module sur les 24 derniers mois

PUBLIC

- Directeurs, responsables et collaborateurs des services juridiques
- Chargés de gestion locative
- Collaborateurs en charge du développement commercial, de la communication et du marketing
- DPO / délégué à la protection des données
- Tout salarié, collaborateur ou responsable ayant la charge de la gestion des fichiers de locataires

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports sur les nouvelles dispositions réglementaires. Illustration de la formation au moyen de bonnes pratiques et d'exemples concrets (stratégie contractuelle, clauses....) Echanges à partir des questions des participants. Un support pédagogique sera remis à chaque participant.

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

Objectifs pédagogiques

- **Objectif 1** : Connaître et comprendre les principes directeurs en matière de prospection et de sollicitation commerciales ;
- **Objectif 2** : Identifier le plan des actions approprié pour mettre en œuvre des opérations, de prospection et de sollicitations commerciales conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel et de sollicitation.

E-start : *Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.*

E-Coach : *Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace extranet participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources (supports...) et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel*

Programme de la formation

Objectif 1 : Connaître et comprendre les principes directeurs en matière de prospection et de sollicitation commerciales

Le périmètre

- Quoi ? Pour qui ? Quand ?
- Les acteurs de la protection des données à caractère personnel

La prospection commerciale

Décryptage des notions d'opt-in et d'opt-out

Rappel des principes applicables en matière de prospection et de sollicitations commerciales

Atelier : *les différents canaux de communication (email, sms, appel téléphonique,...) et sur le régime spécifique applicable à chacun*

Objectif 2 : Identifier le plan des actions appropriées pour mettre en œuvre des opérations, de prospection et de sollicitations commerciales

L'information et le consentement des personnes concernées

Quelles informations ? A quel moment ? Comment ?

Les hypothèses et les modalités pratiques du recueil du consentement

Cas pratique : *les précautions à prendre en vue de la communication des données des locataires à des partenaires « commerciaux »*

Limitation des finalités et minimisation des données

Atelier : les données nécessaires pour l'envoi d'une newsletter

Proportionnalité des durées de conservation

Focus sur les recommandations de la Cnil en matière de durées de conservation des données à caractère personnel, et application au secteur du logement social

Les mesures à prendre pour respecter les droits des personnes prospectées

Check-list : les précautions nécessaires au respect du droit d'opposition ou du droit de retrait du consentement

L'encadrement du recours aux tiers

- Précautions à prendre en cas de recours à un fournisseur de fichiers
- Précautions à prendre en cas de recours à un sous-traitant

Modèle : les clauses contractuelles types élaborées par la Commission européenne

Organiser la gouvernance des traitements de données à caractère personnel

Recenser les traitements et analyser leur conformité

Organiser et documenter les processus, les procédures et élaborer des modèles

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Nos prochaines sessions

au

MODALITÉS TARIFAIRES

Tarif intra-entreprise : nous consulter

ACCESSIBILITÉS

Pour toute demande liée à une situation de handicap, ou toute question liée à l'accessibilité de nos formations, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou cboukris@habitat-social.com